

---

# COMMUNE DE SAXON

## TARIFS DES TAXES D'ELIMINATION DES DECHETS URBAINS

### Tarifs pour les colonies, EMS, foyers et chambres d'hôtes

Les taxes sont composées :

**d'une taxe de base** correspondant aux coûts des infrastructures et calculée

- pour les colonies: par habitation;
- pour les homes, EMS, et foyers: forfait par établissement + selon le nombre de lits;
- pour les chambres d'hôtes : selon le nombre de lits;

et

- **d'une taxe proportionnelle** à la quantité des déchets couvrant les coûts d'exploitation et calculée selon le volume des déchets (taxe au sac);

<b>Tarifs 2018</b>
--------------------

### 1) Taxe de base annuelle

- Homes, EMS, foyers (forfait + selon le nombre de lits)		
- forfait par établissement	Fr.	150.00
- par lit	Fr.	15.00
- Chambres d'hôtes (par lit)	Fr.	15.00
- Colonies	Fr.	100.00

### 2) Taxe proportionnelle (taxe au sac)

Les tarifs suivants ont été fixés pour le Valais-Romand (TVA comprise)

- par sac de 17 litres	0.95	par rouleau de 10 =	9.50
- par sac de 35 litres	1.90	par rouleau de 10 =	19.00
- par sac de 60 litres	3.40	par rouleau de 10 =	34.00
- par sac de 100 litres	6.20	par rouleau de 5 =	31.00

<b>Débiteur de la taxe</b>
----------------------------

Les taxes de base sont facturées une fois par année.